



Aide pour un jugement

Par **Laura6495**, le **07/01/2019** à **12:11**

Bonjour, pouvez vous m'éclairer sur un point. Mon conjoint a été incarcérée en octobre 2018 de 20 mois de prison car récidiviste..sauf que son récidiviste date de juillet 2013 (jugement) donc 5 ans plus tard il a jamais reçu de convocation à cet époque donc il a pas été à ce jugement et sa été notifier qu'en 2017.. Est il vraiment récidiviste même 5ans après Et notifier 4ans plus tard ? Merci d'avance